



OFFRE D'EMPLOI

TITRE DU POSTE : **Pompier à temps partiel**

La Ville de Beaupré est à la recherche de nouveaux candidats à titre de pompier à temps partiel pour la caserne de Beaupré / Saint-Joachim. La Ville compte embaucher des personnes possédant notamment d'excellentes aptitudes à travailler en équipe, démontrant un sens des responsabilités, un très bon jugement, faisant preuve d'éthique professionnelle et ayant une facilité d'apprentissage.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI :

Relevant de la direction du Service de sécurité incendie, le pompier est appelé à intervenir lors de situation d'urgence sur le territoire desservi, ainsi que sur le territoire des municipalités avoisinantes requérant notre aide. Les principales responsabilités du pompier consistent à répondre aux appels d'urgence, à effectuer des tâches d'inspection et d'entretien de la caserne, des appareils et du matériel requis par sa fonction ainsi que de participer aux activités d'entraînement, de formation et de prévention. La personne choisie devra également adhérer pleinement à la vision et aux valeurs du service de sécurité incendie.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Les candidats recherchés doivent :

- Être âgés d'au moins 18 ans et, à l'embauche, avoir son lieu de résidence principale à une distance de la caserne compatible avec les délais de réponse visant à assurer un service adéquat aux citoyens;
- Détenir un permis de conduire du Québec de classe 4 A, valide ou s'engager à l'obtenir au cours de la première année d'embauche;
- Être en bonne condition physique et s'engager à le rester, répondre au questionnaire médical pré-emploi et être disposé à se soumettre à un examen médical;
- S'engager à suivre la formation requise sans être rémunéré (prérequis d'emploi);
- Une formation déjà complétée sera considérée un atout prioritaire;
- Une disponibilité de jour (7 h à 17 h) sera considérée un atout prioritaire;
- Une expérience de travail pertinente au sein d'un service d'urgence ou à titre de pompier, ainsi qu'un permis de conduire classe 3 (véhicules lourds) constitue un atout;
- Toute expérience jugée pertinente pourra être considérée afin de compléter ou remplacer un des éléments mentionnés ci-dessus.

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus et avez le goût de relever un nouveau défi, n'hésitez pas à transmettre votre curriculum vitae.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature **au plus tard le 18 mars 2021 à 16 h 30** par courriel : incendie@villedebeauvre.com

La forme masculine employée dans le présent texte désigne également les femmes et les hommes.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- **Date entrée en fonction :** 1er mai 2021
- **Salaire :** Selon la convention de travail du Service de sécurité incendie
- **Statut de l'emploi :** Permanent — Temps partiel